

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

108142

Déclaration de Maladie : Nº P19-0015693

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08884

Société :

RAM / AT7

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN MAAROUF

Date de naissance :

03/08/65

Adresse : Habiba

Tél. : 0661 968524 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Rachida BEN SIDI
Tépator Gas...o-Entérologie-Proctologie
Bd. Oum Rabia Rés. Al Firdaus Imm. t 30
6ème Etage Oulfa Casablanca
Tél: 05 22 90 05 22/06 61 51 22 34

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/01/2022

Nom et prénom du malade : Ben Maarouf Mohamed Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Incurable digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 01/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Ben Maarouf

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/10/1992 (CS) cc			300DH	Dr Rachida B. Gastro-Entérologie Bd. Oum Rabih Res. Al Firdaus Ann L 30 2ème Etage Oulfa Casablanca Tél: 05 22 90 05 22/06 61 51 22 34

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DES DALIAS S. BOUSET HA BOUHLM Bis. Bd. Rrogrami Hier- Tél.: 05</i>	26/01/22	1307,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

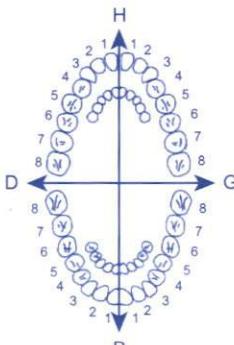
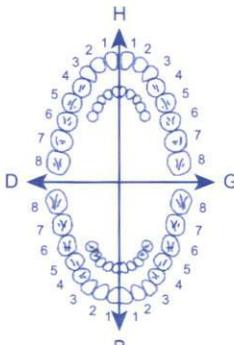
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Hépato - Gastro
Entérologie - Proctologie
(Hémorroïdes - Fistule)

- Fissure

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubir benn al aouam roches
noires casablanca
INEXUM

40 mg
Boîte 14
641/5DMP/21/NRQ P.P.V:123,50 DH
6 118001 020607

PERIDYS 1MG/ML
SUSP BUV F200ML
P.P.V:37DH10
6 118000 011255



LOT : 09921027
PER : 05/2126
PPV : 27.000 DT

27,00

Casablanca, le : 26/07/22

MR = Pharmacie de Mohamed

123,60 - I nesri x h^o
15 - SV 1200 1 2 pess

27,00 - A l'heure
SV 1200 1 2 pess

37,00 - peridys mix SV
1200 1 2 pess

24,50 x 2 + flacon
SV 1200 1 2 pess

1307,10 Dr. Rachida BENSCRİ
Bd. Oum Rabü Rés. Al Firdaous Imm. L30
Tél: 05 22 90 05 22/06 61 51 22
Hépato-Gas., o-Entérologie-Proctologie
2ème Etage Oulfa Casablanca

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC

B.P 126 Nouaceur

www.biocodex.com

P.P.C.: 24,00 DH

CE N°: 34757/2019/DMP

PHARMACIE DES DALIAS
Dr. S. BOUSFIHA BOUHLAL
492, Bis. Bd. Panoramique
(Montpellier) Tél: 05 22 52 75 60
Oum Rabü Rés. Al Firdaous, Imm L30 - 2ème Etage - Oulfa
Casablanca - Tél. : 05 22 90 05 22 | 06 61 51 22 34

3/8/2021

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bneu al aouam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR.
Boite 14
641/5DMP/21NRO P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bneu al aouam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR.
Boite 14
641/5DMP/21NRO P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bneu al aouam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR.
Boite 14
641/5DMP/21NRO P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bneu al aouam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg Cpr GR.
Boite 14
641/5DMP/21NRO P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

LDT: 09921027
PER: 05/2026
P.P.V: 27,00 DH
27,00

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC
www.biocodex.ma
P.P.C.: 245,00 DH
CE N°: 347157/2019/Dmp
33785/01

Dr. Rachida BENSCRI

Hépato - Gastro
 Entérologie - Proctologie
 (Hémorroïdes - Fistule
 - Fissure...)



لـدكتورة رشيدة بن سكري

اختصاصي في أمراض
 الجهاز الهضمي
 الكبد، جراحة البواسير
 وأمراض المخرج

Casablanca, le : 26/01/92

M^{RE} Benmachenf Mohamed
 Sulte d'hélicobactéry

Dr.Rachida BENSCRI
 Hépato-Gastro-Entérologie-Proctologie
 Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaous Imm. L 30
 2ème Etage Oulfa Casablanca
 Tél: 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaous, Imm L 30 - 2ème Étage - Oulfa
 Casablanca - Tél. : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34